

GAL AR SONDERIEN

AUPRÈS DES SONNEURS

PLOZÉVET
N° 33
JUILLET 2013



Médiathèque

Rendez-vous culturels page 24



Budget
Communal
page 10



Les foires
du bourg
page 20

■ JUILLET/AOÛT 2013

Retrouvez le programme de toutes les animations estivales à Plouzévet dans le supplément "vos rendez-vous de l'été"



■ SEPTEMBRE 2013

samedi 7 septembre : forum des associations - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Mairie

lundi 9 septembre : repas des anciens - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Mairie

■ OCTOBRE 2013

Samedi 12 octobre : spectacle "Musique et danse" - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Dihun



Dimanche 27 octobre : spectacle "Une fin en soi" - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Dihun



Du 22 octobre au 16 novembre : exposition "Femmes de Marins" - Médiathèque Municipale

■ NOVEMBRE 2013

Dimanche 10 novembre : " Femmes de marins, femmes de chagrins" - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation Dihun

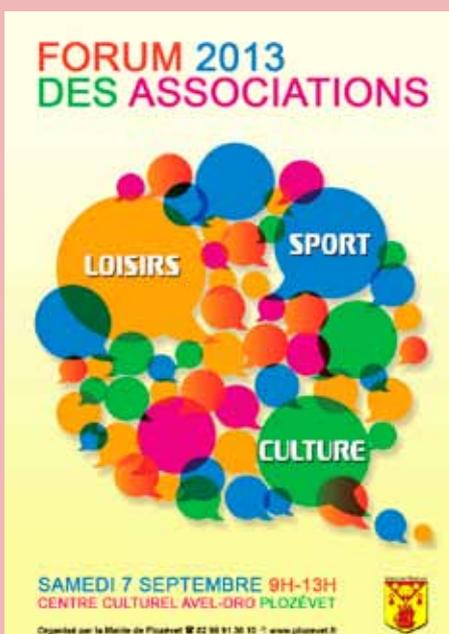
■ DÉCEMBRE 2013

7 et 8 décembre : Le Comité Inter-Associations de Plouzévet, en collaboration avec les nombreuses associations de la commune, organise diverses animations pour l'édition 2013 du Téléthon.



Le traditionnel repas-spectacle se déroulera le samedi 7 décembre. Quelques surprises sont également attendues à la salle Avel-Dro pour le dimanche 8 décembre.

Dimanche 10 décembre : spectacle "L'après-midi d'un Foehn" - Centre Culturel Avel-Dro - Organisation : Dihun



Le forum des associations

La 8^{ème} édition du forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre 2013 au centre culturel Avel Dro de 9h à 13h.

Les activités présentes sur la commune, qu'elles soient de loisirs, sportives, artistiques, ludiques, culturelles, patrimoniales, sociales, etc ... vous seront présentées par les différentes associations concernées.

Les responsables de ces différentes structures se tiendront à la disposition du public pour tout renseignement et inscription.

En marge du forum, les élus accompagneront les responsables d'associations et le public pour une visite du gymnase rénové, visite qui aura lieu de 10 à 12h.

A la fin du forum aura lieu la remise des chèques sport de la commune.



Photos : Laurence PRIGÉ

- 4 ACTUALITÉS
- 10 FINANCES
- 14 ENVIRONNEMENT
- 16 ASSOCIATIONS
- 18 SPORTS
- 20 PATRIMOINE
- 24 CULTURE
- 28 ETAT CIVIL

Edito



Photo : Raymond CHIMIER

HISTOIRE BRÈVE

Ce jour là, Fanch prit sa voiture pour faire quelques achats au bourg. A l'angle de sa rue, il grilla le stop qu'il ne voyait même plus, par habitude, et remonta la rue de l'étoile, comme à l'accoutumée, bien que celle-ci fut en sens interdit depuis près de cinq ans maintenant.

Le parking était plein. Il se gara sur la seule place libre, plus large que les autres, avec un fauteuil roulant dessiné au sol. A un passant qui le lui fit remarquer, il répondit : "J'en ai juste pour une minute !!" et il verrouilla sa portière.

Dix minutes plus tard, il reprit son véhicule, tourna à droite sur l'avenue et, après avoir roulé soixante-deux mètres, se gara à nouveau, à contresens, devant l'échoppe du crémier, les roues arrière de sa voiture empiétant largement sur le passage pour piétons. "D'autres le font, pourquoi pas moi ?" se dit-il en entrant dans la boutique, tandis qu'un car de ramassage scolaire tentait de contourner son véhicule, klaxonnant brièvement, et que le flot de voitures augmentait.

Enfin, ses courses faites, il retourna chez lui, repassant par la rue de l'étoile, dans le bon sens cette fois-ci. Quelle ne fut pas sa surprise !! Il ne pouvait pas rentrer sa voiture dans son garage ! Furieux, il alla sonner à la porte de son voisin, qui avait malencontreusement garé sa camionnette devant sa porte.

Incivilité : Nom commun féminin. Désigne un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.

Philippe SANDRIN,
Conseiller municipal
délégué à la communication



Gaëlle Goascoz

A bientôt Gaëlle

Gaëlle GOASCOZ a, aux côtés de Bernard PAILLARD, Directeur de recherche émérite au CNRS, accompagné le projet Plozarch pendant un an, prenant la suite de Laure WELCHEN pour assurer la coordination.

D'un tempérament dynamique et convivial, elle a orchestré la mise en place des causeries à la médiathèque, qui ont permis au public d'apprécier des conférences en même temps accessibles et passionnantes.

Elle aura aussi encadré les ateliers d'écriture au collège et permis aux collégiens de découvrir le monde

de Malaussène (personnage du romancier Daniel PENNAC).

Parallèlement, elle a également organisé l'évènement autour des 80 ans de l'école publique communale au mois de mars 2013. Les financements publics en matière de recherche étant épuisés, le projet Plozarch continuera sous une autre forme.

Nous souhaitons à Gaëlle le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle. ■

Photo ci-contre : Gaëlle GOASCOZ



Photo : Philippe SANDRU

Le chant du peuple

Kan ar Bobl

Cette année encore, les élèves de cycle III bilingue de l'école Georges Le Bail ont participé à la finale du Kan ar Bobl (le chant du peuple) qui se déroulait à Pontivy le dimanche 21 avril, accompagnés de leurs homologues de la filière bilingue de Plomeur, après avoir passé l'épreuve des éliminatoires de Basse-Cornouaille qui se déroulait à Trégunc le samedi mars. Le Kan ar Bobl

est au chant en breton ou en gallo ce que le festival interceltique de Lorient est aux bagadoù (il en est d'ailleurs à la base une émanation) et réunit chaque année plus de 500 finalistes, chanteurs, mais aussi groupes, sonneurs, danseurs, chanteurs individuels ou, bien sûr, groupes scolaires. C'est une occasion formidable pour les enfants de monter sur la scène du grand

auditorium du palais des congrès de Pontivy, de gérer leur trac, et pour les parents présents dans cette immense salle d'accompagner leurs enfants jusqu'au bout d'un travail commencé des mois auparavant. Du trac, puis du soulagement, et surtout une grande fierté "d'y avoir été", même si nous n'avons pas gagné (mais on remet ça l'année prochaine, ha gant plijadur !).



Photo ci-dessus : les élèves de l'école Georges Le Bail à la finale du Kan ar Bobl

Photo : tous droits réservés

Setu, goude bezañ bet e tremen ur sizhunvezh e-kreiz ar c'hoajou gant hor c'hamaladed eus Ploveur (e miz c'hwevrer), ha goude bezañ bet labouret start du-hont evit deskiñ kanañ holl asambles "an intañvez he daou bried", omp deut a-benn da vont da Bondivi ur wezh all c'hoazh. Brav oa an amzer, d'ar sul 21 a viz ebrl,

e-kichen kastell-kreñv ar Roc'han, ha tud Plozeved deut da gas o c'hrouadurioù betek eno, evit ober trouz dezho ur wezh degouezhet e sal vras ar palez. Evit bugale'zo e oa ar wezh kentañ da vont war ul leurenn ken bras, ar juri en he c'hreiz e sellet hag e selaou pizh ouzh ar pezh a oa gouest da broduiñ ur stropad bigouened yaouank deut

eus pell evit kanañ ar gwellañ hag ar fonnusañ posubl. Siwazh n'eo ket bet ar maout ganeomp, met n'eo ket ar startijenn a vanko da vugale Plozeved evit ober gwelloc'h ar bloaz a zeu, me lâz deoc'h ! 'peus ken sellet ouzh ar fotoioù evit en em rentañ kont ho-kunan, fiziañs zo da gaout evit an amzer da zont. ■

Hommage

Kenavo Jean-Jacques

Nous avons tous été attristés d'apprendre la disparition de Jean-Jacques PAILLAUD. Il s'en est allé brutalement un dimanche matin du mois de mai.

Sa carrière professionnelle, il l'avait consacrée à la propreté, d'abord dans la capitale, où les méthodes de travail étaient bien différentes de celles adaptées à notre commune, puis il rejoint la Bretagne, à Douarnenez dans une entreprise de nettoyage et enfin depuis juin 2007, Jean-Jacques travaillait aux services techniques de la commune.

Toujours prompt à rendre service, il exerçait son métier avec professionnalisme et toujours dans la bonne humeur. Le Maire, l'équipe municipale et tous les agents de la commune apportent leur témoignage de sympathie à sa famille, son épouse et ses trois enfants.

Et ce serait sans doute une erreur de parler de Jean-Jacques sans évoquer sa passion pour les motos, pardon, pour les Harley Davidson ! ■

*Photo ci-contre :
Jean-Jacques PAILLAUD*



Photo : Alan GUILLES

À Plozévet, c'est pour la rentrée 2013

La réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires vise à modifier l'organisation de la semaine scolaire afin de favoriser les apprentissages des élèves.

Elle consiste à mieux répartir les heures de cours sur la semaine en allégeant la journée de classe et en programmant les enseignements à des moments où la capacité de concentration des élèves est la plus forte.

Elle introduit également des nouveautés : les TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Ces ateliers, organisés par la Commune avec le soutien des associations partenaires comme l'ULAMIR, nécessiteront une inscription préalable et différents thèmes (activités sportives, expression théâtrale, atelier cuisine, jeux de société, arts plastiques...) seront proposés pour chaque période entre les vacances.

A Plozévet, la municipalité, en concertation avec le conseil d'école, a choisi de mettre en place la semaine des 4 jours et demi dès la rentrée, le mercredi matin sera donc une matinée d'enseignement.

Ce changement important implique un bouleversement de nos pratiques.

Différentes contraintes se sont imposées à nous : temps scolaire, pause méridienne, transport scolaire, horaires de la garderie, respect des taux d'encadrement, disponibilité des animateurs, capacité d'accueil des locaux... pour aboutir à la rédaction d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) où la place de l'enfant, notamment par le développement de sa socialisation, est au centre de nos préoccupations.

Au final, l'organisation sera la suivante :

■ Les horaires de la garderie périscolaire restent inchangés : ouverture 7h15, fermeture 18h45.

■ Pour les maternelles, temps scolaire de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45 puis TAP de 15h45 à 16h45.

■ Pour les élèves de l'élémentaire :
- CP et CE1, temps scolaire de 9h à 12h (les cinq jours) et les lundis & jeudis de 14h à 16h45, les mardis & vendredis de 14h à 15h45 puis TAP de 15h45 à 16h45 ;

- CE2, CM1 et CM2, temps scolaire de 9h à 12h (les cinq jours) et les mardis & vendredis de 14h à 16h45, les lundis & jeudis de 14h à 15h45 puis TAP de 15h45 à 16h45.



Photo : Alan GUILLES

En outre, les enseignants mèneront les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) pour les élèves élémentaires de 12h à 12h30 ou de 15h45 en fonction des jours et des niveaux.

Le restaurant scolaire sera ouvert les 5 jours de la semaine et le mercredi après-midi, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) sera animé par l'ULAMIR du Goyen.

Un bilan de la réunion de présentation aux parents d'élèves de la mise en application de la réforme, qui aura lieu le 1er juillet, sera transmis aux intéressés. ■

La vie des vitrines

Concours des anomalies

24 participants ont sillonné la commune de long en large pour trouver les anomalies dans les vitrines.

La liste des commerçants qui ont joué le jeu :

- Boucherie Pérennou : un sachet de graines de fleurs, tarif coiffeur.
- Boulangerie Délice des Anges : une Fève, un poussin, des confettis, des boules de Noël.
- Boulangerie Gonidec : des clés de voiture et un coquillage.
- Boulangerie Le Quéré : une paire de sabots rouges et un calumet.
- Café des Sports, Anne Le Corre : un paquet de gâteau, des sachets de thé, un tournevis, une bouteille d'alcool à 90°.
- Coiffeur Jean-Luc Madec : un pot de peinture.
- Douirin Jean-Yves : un porte-clefs des Pyrénées souvenir (Isards), le point de croix (tissu brodé).
- Fleuriste Le Hénaff- Strullu: une paire de lunettes de soleil, un jeu de console.
- La Poste : un parapluie et des clés de voiture.
- Kimono Christian Le Guellec : un sécateur et une bouteille de soda.
- Office de Tourisme : les boules de Noël et les poussins.
- Pharmacie Bellec : la carte de fidélité Leclerc.
- Photo d'art et vidéo Chimier : le sigle de la 2 CV(Berliet).

La remise des prix s'est déroulée le mercredi 19 juin à la mairie.

Les gagnants ont reçu des friandises, des bons d'achat, ainsi que des lots offerts par les commerçants. ■



Photo ci-dessus : la remise des prix aux gagnants du concours

Les lauréats du concours "Anomalies dans les vitrines" :

	NOM	Prénom	POINTS
1	BOSSER	Esteban	26
2	BOSSER	Aydan	26
3	BOSSER	Evan	26
4	GLOAGUEN	Elia	25 + 1 bonus
5	GLOAGUEN	Théo	25
6	LE NOUY	Ewen	25
7	LE NOUY	Bleuenn	25
8	PRIOL	Yann	25
9	GOYAT-LE BIHAN	Servane	24
10	GOYAT-LE BIHAN	Orégane	24
11	GOYAT-LE BIHAN	Perinne	24
12	LE BRAS	Antoine	24
13	LE BRAS	Chloé	24
14	POGEANT	Léna	24
15	POGEANT	Edwin	24
16	LE BIHAN	Julie	23
17	LE BARS	Alexann	21
18	PERENNOU	Oriane	21
19	PERENNOU	Marion	21
20	BUREL	Léna	17
21	CAMARET	Morgane	17
22	DANION	Maël	17
23	QUEMENER	Emma	17
24	MILLET	Marie	2

Lieu de vie

Résidence "la Trinité"



La résidence "La Trinité" est avant tout un lieu de vie. Imaginez un lieu agréable où on habite et où on a plaisir à se retrouver ensemble le temps d'un café, d'une animation, d'une sortie.

Parfois, pour passer l'hiver ou se reposer on profite quelques temps du confort de la résidence dans les studios meublés, puis on retourne à la maison ou on reste si on le souhaite.

A l'arrivée il faut s'adapter mais on trouve très vite "chaussure à son pied" grâce à l'échange, le dialogue et l'entraide. Le comité d'accueil permet de trouver ses marques au sein de l'établissement.

"Quand je suis arrivée, je ne connaissais personne. Heureusement, il y avait le comité d'accueil. C'est une seconde vie."
Mme TANDÉO

C'est un peu comme une vie de quartier, on a des voisins, un restaurant, la pharmacie, et bientôt une superette. En plus les différents services proposés simplifient notre quotidien. Les animations dynamisent nos journées : la gymnastique douce, la musique, les concerts, la pétanque, la cuisine, internet, la lecture du journal, les



Photo ci-dessus : la Trinité est un lieu de vie où les résidents ont plaisir à se retrouver ensemble

rencontres avec les écoles ou les autres établissements sans oublier la traditionnelle belote. D'ailleurs nous cherchons des beloteurs, alors avis aux amateurs !

Venez visiter nous vous accueillerons avec plaisir ! ■

Article écrit en collaboration avec les résidents

Résidence La Trinité
Foyer-logement et EHPAD
Etablissement du Centre
Intercommunal d'Action Sociale du Haut
Pays Bigouden
Rue du Stade - Plozévet
Tel : 02.98.91.44.45
latrinite@wanadoo.fr

D'autres informations sont disponibles sur le blog de la résidence:
www.latriniteplozevet.over-blog.com



Rénovation

L'Office de Tourisme

Le tourisme à Plozévet représente un poids économique important dans la commune. Que ce soit les résidences secondaires, les estivants qui reviennent dans la famille, les locations saisonnières ou les campings, la population croît de façon significative pendant l'été.

L'office de tourisme, qui est aujourd'hui sous l'égide de la communauté de communes du haut pays bigouden est trop à l'étroit dans le bâtiment communal actuel, qui ne répond plus aux normes d'accueil touristique.

Aussi, la municipalité a-t-elle décidé d'acquérir le bâtiment de caractère en plein centre bourg, connu par beaucoup d'entre nous comme "La Taverne".

Cette bâtisse a toujours accueilli du public : boulangerie, épicerie avant de devenir un lieu de restauration, elle aura désormais une vocation touristique.



Photo ci-dessus : le projet d'aménagement de l'office de tourisme

La mission architecturale a été confiée à l'équipe de Pierre-Yves LE GOAZIOU de Pont-L'Abbé. Cependant, le résultat des marchés publics a dû être déclaré infructueux, du fait d'une part, d'un dépassement important par rapport aux estimations, et d'autre part, les entreprises n'ont pas répondu pour certains lots.

Actuellement, le projet est à nouveau entre les mains de l'équipe de maîtrise d'œuvre afin d'optimiser au maximum les coûts.

Il est également question de revoir le système de chauffage bois et d'opter pour un process plus économe. ■

Déclaration en mairie

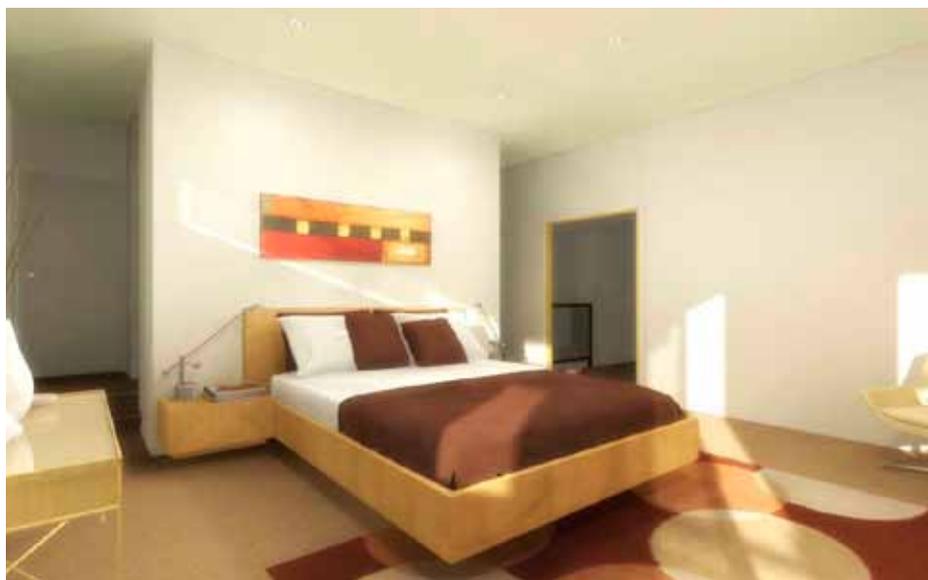
Meublés de tourisme / Chambres d'hôtes

Depuis la loi Warsmann du 22 mars 2012, toute personne qui propose de louer un meublé de tourisme doit faire une déclaration préalable à la mairie de la commune où est situé le logement destiné à la location saisonnière.

Cette formalité n'est pas totalement nouvelle puisqu'elle s'imposait auparavant aux propriétaires d'un meublé de tourisme qui désiraient le faire classer. Désormais, toute location classée ou non, doit être déclarée en mairie (une déclaration par logement).

Cette déclaration devenue obligatoire ne concerne que les résidences secondaires. Les résidences principales proposées occasionnellement à la location saisonnière ne le sont pas.

Le non-respect de cette déclaration est puni par des contraventions de troisième classe allant de 45 à 450 €.



Cette formalité s'accomplit en remplissant le formulaire Cerfa 14004*02 (pour les résidences secondaires) et le formulaire Cerfa 13566*02 (pour les chambres d'hôtes) disponibles sur internet (service-public.fr) ou en mairie.

Cette obligation permet de mieux connaître l'offre touristique proposée sur le territoire et permet ainsi de disposer d'une information plus complète pour mieux renseigner le public sur l'offre locale existante. ■

Chantier Arts & Vie

Chacun d'entre nous aura remarqué, non loin du bourg, le balai des grues, qui, avec une dextérité bien particulière, permettent aux équipes à terre de monter méthodiquement ce qui va devenir la résidence Arts & Vie.

Nous la voyons au quotidien sortir de terre, s'élever et s'organiser, prendre forme... Les parkings, eux, sont situés en périphérie du terrain qui sera bordé dans les limites nord et sud, de haies bocagères. Composée de 80 logements, cette résidence comprend entre autres, des courts de tennis, une piscine couverte et une salle de spectacle. Particularité de cette résidence : pas de restauration ni de commerce.

La Bretagne étant une destination très prisée par les adhérents de l'association Arts & Vie, nous souhaitons que les nombreux résidents profitent pleinement de nos sites naturels exceptionnels mais aussi de tout le tissu artisanal et commercial local.

Le compte à rebours a commencé et les premiers estivants y seront accueillis en début de saison 2014. Pour ce faire, l'association a demandé aux entreprises de poursuivre les travaux sans interruption, y compris pendant l'été. Le maître d'œuvre s'est rapproché de la commune pour prendre les



Photo ci-dessus : le chantier de la résidence Arts & Vie

dispositions nécessaires à la réduction au maximum les nuisances sonores qui en résulteraient. Aussi, pendant les mois de juillet et d'août, les camions de livraison seront-ils autorisés seulement

sur certains créneaux horaires. Conscients de la gêne occasionnée par les constructions, nous espérons que chacun saura faire preuve d'empathie. ■



QUI EST ARTS & VIE ?

Depuis plus d'un demi-siècle, Arts & Vie met son savoir-faire au service de ses adhérents et a su imposer l'esprit de ses voyages ouverts au savoir et au bonheur de la découverte pour devenir l'un des incontournables organisateurs de voyages culturels.

Les voyages Arts et Vie sont animés et conduits par des accompagnateurs

passionnés, formés par l'association et soucieux de faire partager leur enthousiasme aux adhérents-voyageurs.

Une ambiance conviviale riche en rencontres, en arts, en chefs-d'œuvre de l'humanité et des civilisations du monde, agrémenté nos voyages.

Les finances communales

Petite lecture des comptes d'une collectivité territoriale via Internet

Les comptes du budget général de la commune de Plozévet pour les exercices 2012 2013 se présentent comme suit :

Libellé	Cpte Administratif 2012	Budget Primitif 2013
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
Charges à caractère général	444 026,27 €	492 550,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 123 032,66 €	1 219 200,00 €
Atténuations de produits	4,00 €	300,00 €
Virement à la section d'investissement	501 510,50 €	372 640,57 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	33 674,05 €	36 761,43 €
Dotations aux amortissements	33 674,05 €	36 761,43 €
Autres charges de gestion courante	194 508,06 €	263 793,00 €
Charges financières	14 772,44 €	13 500,00 €
Charges exceptionnelles	5,97 €	5 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 311 533,95 €	2 403 745,00 €
RECETTES		
Atténuations de charges	4 279,39 €	10 100,00 €
Opé. d'ordre de transferts entre sections (trvx de régie)	28 971,18 €	25 000,00 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	199 639,77 €	214 300,00 €
Impôts et taxes	1 137 985,04 €	1 173 057,00 €
Dotations, subventions et participations	912 349,91 €	957 688,00 €
Autres produits de gestion courante	27 214,46 €	23 000,00 €
Produits financiers	14,20 €	100,00 €
Produits exceptionnels	1 080,00 €	500,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 311 533,95 €	2 403 745,00 €
Résultat (Recettes - Dépenses)	- €	- €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 415,08 €	350 778,44 €
Opé. d'ordre de transferts entre sections (Trvx en régie)	28 971,18 €	25 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	38 598,23 €	40 423,56 €
Immobilisations incorporelles études, licences, etc..)	16 840,53 €	138 000,00 €
Subventions d'équipements versées	0,00 €	168 000,00 €
Immobilisations corporelles	1 223 127,65 €	2 704 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 319 952,67 €	3 428 202,00 €
RECETTES		
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	372 640,57 €
Produits des cessions	0,00 €	101 000,00 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	33 674,05 €	36 761,43 €
Dotations, fonds divers et réserves	864 597,16 €	725 510,50 €
Subventions d'investissement	70 282,02 €	1 264 184,00 €
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	927 105,50 €
Autres immobilisations financières	621,00 €	1 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	969 174,23 €	3 428 202,00 €
Résultat (Recettes - dépenses)	-350 778,44 €	0,00 €

Cependant cette présentation pourtant simplifiée n'est pas très explicite pour tout un chacun et s'avère également insuffisante pour comprendre l'état réel des finances d'une commune.

Heureusement, de plus en plus de moyens s'offrent aux administrés et contribuables pour analyser et connaître la gestion de leur commune, voire même de la noter.

Parmi ces moyens, Internet offre à chaque citoyen un accès à une multitude de sites ou de blogs qui exploitent les données disponibles sur les sites du Ministère de l'Intérieur ou de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL).

Les principales analyses portent sur l'approche générale

LE BUDGET :

L'approche budgétaire réalisée par certains experts du Web paraît assez orientée et, pour le moins, imparfaite. Ainsi, sur des sites des contribuables, les communes sont classées en fonction de la progression et du niveau de la fiscalité, en fonction de la progression et du niveau des dépenses (principalement les dépenses de personnel) sans prendre en compte le niveau des services de la collectivité et l'existence ou non de budgets annexes.

La situation de Plozévet est plus qu'honorable mais l'angle sous lequel elle est considérée, tout comme celles d'autres communes, appelle certains commentaires.

dépenses totales par habitant 955 €	dépenses de fonctionnement par habitant 568 €	dépenses de personnel par habitant 335 €	tendance observée depuis 2008 + 5,1 % par an
moyenne de la strate 1175 €	moyenne de la strate 728 €	moyenne de la strate 323 €	
prélèvements totaux par habitant 296 €	dette par habitant 248 €	coût de la dette par habitant 24 €	tendance de la dette observée depuis 2008 -7,3 % par an
moyenne de la strate 374 €	moyenne de la strate 743 €	moyenne de la strate 99 €	

D'autres sites comparent la situation de la commune à celles des communes voisines avec, à l'appui, des graphiques éloquentes, quelque peu accentués dans les proportions puisque le point d'origine est rarement le zéro. En voici un petit florilège.

» Montant des impôts locaux par habitant par rapport à la situation de 10 autres communes



La vérité des chiffres est incontestable, elle n'en est pas pour autant universelle.

L'ensemble des résultats, calculés par habitant, est partiellement inexact. Les habitants ne sont pas la totalité des contribuables d'une collectivité. La population prise en compte est la population totale INSEE qui n'inclut pas les

propriétaires de résidence secondaire mais qui contribuent heureusement à l'impôt. En omettant cet élément, la pression fiscale sur les habitants est surévaluée et la comparaison entre communes s'en trouve faussée.

Pour Plozévet, le parc de résidences secondaires représente près du tiers du total des habitations.

» Taux de la taxe d'habitation

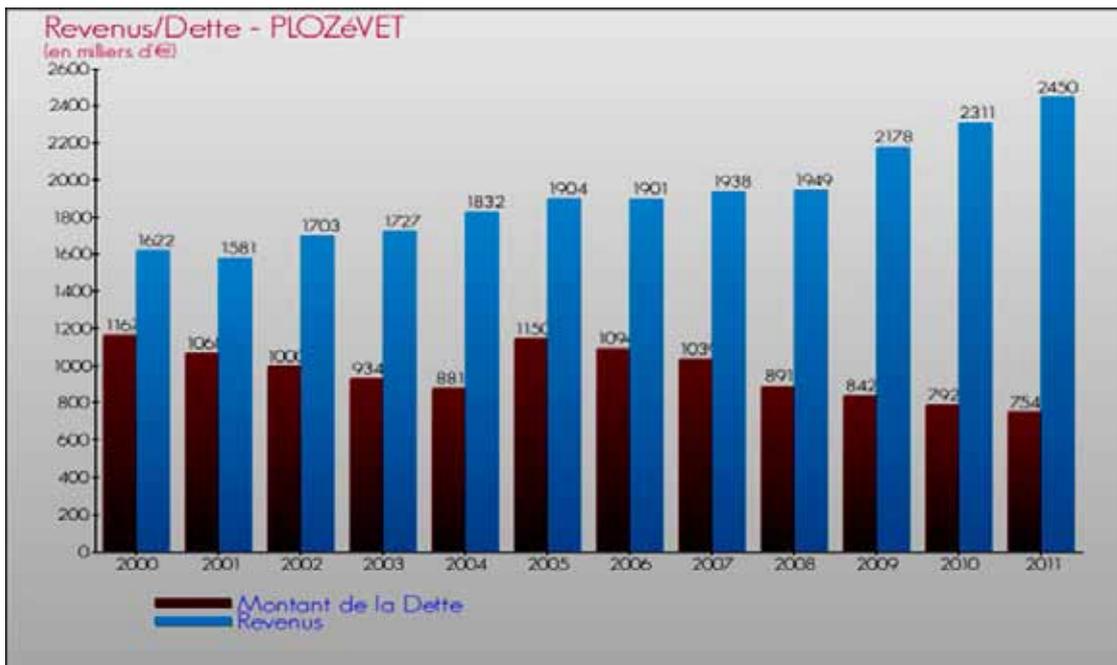


Les recettes fiscales sont établies en appliquant un taux sur une base d'imposition. Il y a deux solutions pour augmenter les recettes : augmenter les taux ou agir sur les bases. En faisant seulement progresser les taux, vous risquez d'accroître les iniquités fiscales entre les administrés dont les biens seraient estimés à leur juste valeur (principalement les constructions récentes) et ceux dont la valeur des biens serait

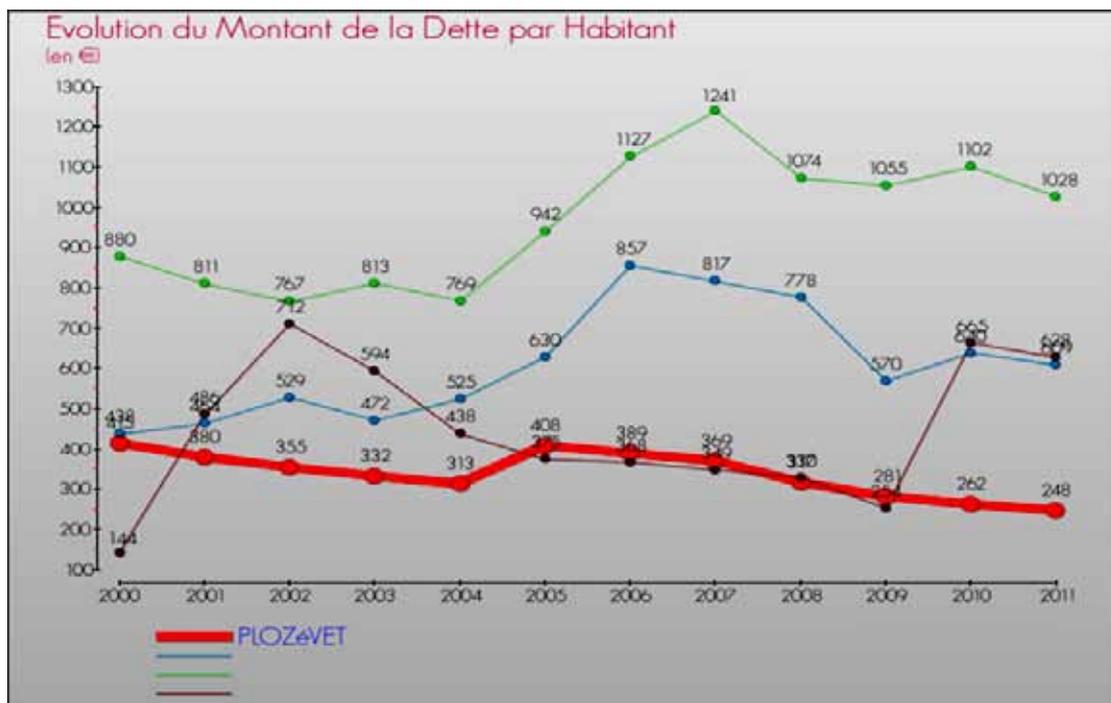
sous-évaluée (rénovation ou extension non prise en compte dans le calcul de l'impôt).

Le faible niveau des taux de taxes locales de Plozévet ne tient pas seulement à une vertu particulière de parcimonie mais résulte directement du travail constant de la commission des impôts qui veille à maintenir autant que possible une égalité face à l'impôt pour ses concitoyens.

» Évolution des recettes par rapport à l'évolution de la dette



» Évolution de la dette par habitant



Le niveau de la dette communale est historiquement bas. Il a été divisé par deux en 10 ans et se situe à 25 % du niveau moyen par habitant pour les communes de la même strate. C'est un bon point, ce n'est pas nécessairement une fin en soi.

L'endettement est la pire des choses s'il résulte d'un train de vie supérieure à ses ressources. C'est aussi le signe d'un dynamisme et d'une confiance en l'avenir lorsqu'il provient du financement de projets structurants pour le développement communal ou d'investissements ou de services pour le bien de la population.

La situation de Plozévet est exceptionnelle voire anormale. Les investissements en cours ou à venir : gymnase, office de tourisme, rénovation de la Mairie, accessibilité de la voirie et des espaces publics, etc. devrait nous ramener progressivement au niveau de remboursements d'emprunts de l'année 2000, ce qui continuerait à nous placer parmi les collectivités les moins exposées. La principale contrainte est d'échelonner suffisamment les emprunts pour éviter aux municipalités à venir de se retrouver face à un « mur » de la dette.

Comme nous le voyons, la fiscalité comme la situation financière communale est plutôt bonne mais pas nécessairement autant que les chiffres le laissent paraître. S'il en est ainsi pour Plozévet, il en est peut-être de même pour les autres communes. Certaines jugées trop sévèrement, d'autres parfois plus favorisées.

Il est par exemple surprenant que les charges de personnels soient à ce point considérées comme un facteur handicapant pour les finances communales. Il est vrai qu'elles influent sur la rigidité de la gestion d'une commune alors que pourtant elles devraient être considérées comme une production de travail et de ressources pour la collectivité. Il est en plus aisé de faire mentir les chiffres selon que votre organisation place une partie du personnel sur un budget annexe tel un CCAS ou un établissement culturel, selon que vous ayez tout ou partie des enfants scolarisés dans un établissement privé dont les salaires des personnels ne sont pas supportés par la commune, etc.

Pour être complet, le niveau de fiscalité doit être regardé en intégrant désormais le niveau communautaire. Toutes les communautés de communes ne disposent pas des mêmes compétences ni des mêmes règles de fiscalité (redevance ou taxe pour les déchets, compétence assainissement, etc.). Ce qui est payé à la commune peut, dans une communauté voisine, relever de la fiscalité intercommunale et inversement. Alors que la redevance pour un service de déchets d'assainissement paye l'intégralité du service, une taxe d'ordures ménagères peut, dans certains cas, ne couvrir que 50 % des coûts, le reste des charges étant alors payé par l'impôt général.

En résumé, s'arrêter à des données statistiques brutes est un peu comme contempler un défilé de mode de lingerie fine : on y découvre beaucoup de choses mais on ne voit pas nécessairement l'essentiel. ■

GLOSSAIRE

Budget FONCTIONNEMENT : concerne toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement et l'entretien courant d'une collectivité comme les salaires du personnel, l'achat de petites fournitures, etc.. les coûts sont TTC (pas de récupération de TVA)

Budget INVESTISSEMENT : concerne toutes les dépenses destinées à réaliser des équipements comme la construction d'un bâtiment, la création d'une voirie, le remboursement du capital de la dette, etc. (récupération partielle de la TVA).

Population totale INSEE : population totale = population municipale + population comptée à part (ex : étudiants,..)

Multiplication des sites de compostage collectif

A Plozévet, ça composte !

En-dehors des particuliers qui s'équipent en composteurs, les sites de compostage collectif se multiplient dans la commune.

En effet, la cité de Stang Vihan est équipée d'un composteur de quartier permettant à une trentaine de foyers de ne pas jeter leurs déchets fermentescibles à la poubelle mais de les valoriser en les transformant en un amendement de qualité.

Au delà du geste éco-citoyen ménager, l'école Georges Le Bail et le collège Henri Le Moal se sont également lancés dans cette démarche exemplaire. Les deux établissements compostent depuis novembre 2011 pour l'école et novembre 2012 pour le collège.

Ces projets permettent tout en réduisant la production de déchets, de montrer l'exemple et de sensibiliser les enfants.

Les services techniques de la commune, la Communauté de communes et



Photo ci-dessus : Les composteurs de l'école Georges Le Bail

l'association partenaire "Des roses et des choux" mettent en place et suivent ces projets avec les établissements scolaires.

En parallèle du compostage des déchets, le collège est engagé dans une démarche pour limiter le gaspillage alimentaire. ■

Agir pour l'environnement

Nettoyage des plages

Le 6 avril 2013 la mairie organisait un nettoyage des plages

Une vingtaine de bénévoles étaient à pied d'œuvre dès 13h30. Ils ont ratisé les plages et les abords traquant les débris : bouteilles plastique, filets, cordages, bouchons etc...

A l'approche de la saison estivale une deuxième opération a été lancée le 15 juin. A chaque collecte la mairie met à disposition personnels, camions, sacs et gants.

Par ailleurs, les bacs à marées, déposés le long de la côte par la communauté des communes, permettent aux promeneurs de déposer les déchets qu'ils collectent au cours de leur balade. ■



Photo ci-dessus : une équipe au travail sur la plage de Canté

Schéma départemental de coopération intercommunale

Transfert de la compétence "eau"

Conformément à la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010, les services de l'Etat ont élaboré le schéma départemental de coopération intercommunale dans le Finistère et préconisent pour la gestion de l'eau, production et distribution, le regroupement des communes à l'échelon communautaire, ou à défaut départemental.

Dans le Haut Pays Bigouden, différentes entités cohabitent : la commune de Plonéour-Lanvern, le syndicat de Pen-ar-Goyen (créé en 1966, dont Plogastel-Saint-Germain, Gourlizon et Peumerit), le syndicat de Kergamet (créé en 1967, dont Landudec et Guiler-sur-Goyen) et enfin, le syndicat de Saint-Ronan (fondé en 1963, et composé de Plozévet, Tréogat, Pouldreuzic et Plovan).

Les communes de la communauté ont décidé qu'à compter du 1er janvier 2014, c'est la communauté de communes du Haut Pays Bigouden qui prendra la relève. Cette évolution permettra de mettre en commun les différents coûts de production et de distribution de l'eau, dont le prix de vente devra être harmonisé. Le syndicat de Saint-Ronan, dont fait partie la commune de Plozévet, c'est en quelques chiffres et jusqu'au 31 décembre :

- 4 156 habitants,
- 240 km de réseau, un réservoir sur pied et une bache semi-enterrée pour un total de 1 500 m³
- Un captage (Saint-Ronan) et un forage (Kerlosquet)
- 290 000 m³ d'eau consommée,



Photo ci-dessus : le site de stockage et de traitement de l'eau

- Un rendement du réseau de distribution à 91 %
- Un contrat d'affermage avec la Société SAUR France, un contrat de maîtrise d'œuvre avec un bureau d'études Artélia et un marché à bon de commande avec l'entreprise Cise TP Ouest,
- 30 contrôles sanitaires ARS (Agence Régionale de Santé)
- Des périmètres de protection (immédiat, rapproché et éloigné) selon l'arrêté préfectoral de 1996,
- 44 hectares de terrain boisé pour préserver la qualité de la ressource
- Un analyseur de nitrates en continu,
- Des conventions avec la chambre d'agriculture et la Safer Bretagne. ■



Le goût du vrai et celui de la cuisine familiale

Le Jardin des Saveurs

Installée dans notre commune depuis le 22 janvier 2013, l'association Le Jardin des Saveurs organise des ateliers culinaires afin de redonner le goût du vrai et celui de la cuisine familiale, simple et conviviale. Actuellement plus d'une centaine de personnes participe chaque semaine à la mise en place de recettes proposées par les 3 animateurs fondateurs.

Lors de la dernière Assemblée Générale, preuve de la confiance qu'inspire l'association, 6 adhérents ainsi que des chefs réputés et des partenaires ont rejoint le conseil d'administration.

En plus des villes et communes limitrophes, l'association dispense ses ateliers chaque vendredi sur Plozévet. 2 ateliers ont lieu à la salle du foyer communal, un de 14h à 16h, le second de 20h à 22h.

Des visites sont organisées dans des entreprises de métiers de bouche, cidrerie, Chèvrerie de la Baie, bientôt, Hénaff, usine de transformation de

poissons etc... Lors de la dernière A-G des chefs se sont proposés afin d'aider l'association lors de certains ateliers.

Ceux-ci se déroulent dans la bonne humeur, chacun apportant son avis, ses idées. Pour participer, une adhésion annuelle de 30€ est demandée ainsi qu'une participation aux ateliers de 7€ pour 2 heures. La matière première est apportée par l'association et à la fin de l'atelier chacun repart avec sa petite portion. Juste avant les vacances un pique-nique regroupant les adhérents et leurs conjoints(es) avec atelier fumage de poissons sera organisé à Plozévet.

Formée par la Fédération Française de Cuisine amateur, l'association respecte la saisonnalité des produits ainsi que le tri sélectif.

L'association est en train de mettre en place un "super loto-Miam" qui récompensera les joueurs par des lots alimentaires et du matériel de cuisine. Ce loto se déroulera le 22 septembre 2013.



Photo : Tous droits réservés

L'association participe, aux activités mises en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie, elle participe aussi aux journées Forme et Santé et ses animateurs, participent à de nombreux concours régionaux et nationaux et tiennent des blogs.

Le slogan de l'association résume bien l'état d'esprit des ateliers : "la cuisine, c'est simple comme un coup de fourchette". ■

Tél. : 06 80 36 64 98

Email : lejardindessaveurs@live.fr
le-jardin-des-saveurs.overblog.com

Pratique du badminton

Badmin' Ploz Club

Une nouvelle association sportive vient d'être créée à Plozévet, le Badmin' Ploz Club (BMPC). Cette association, vous l'aurez peut-être deviné, vous invite à la pratique du badminton.

Le badminton est un sport ludique où vous pouvez progresser rapidement en prenant du plaisir.

L'association sera affiliée à la fédération française de badminton pour un meilleur encadrement de la discipline.

Nous allons pouvoir profiter de la rénovation du gymnase pour jouer dans les meilleures conditions.

Nous invitons toutes les personnes intéressées par ce sport à nous rejoindre



Photo : Tous droits réservés

dès la rentrée de septembre le lundi et le jeudi à partir de 20h30.

Cela va sans dire que débutants et

confirmés trouveront leur place au sein du club. Prochain rendez-vous, le forum des associations le 7 septembre. Avis aux amateurs... ■

Organisation de concerts

On Air Alternative

Lors de l'édition 2012 du festival Mondial'Folk, l'organisation d'une soirée "On Air" était confiée à un groupe de jeunes bénévoles. Du succès de la manifestation et de la volonté de promouvoir les musiques actuelles est née "On Air Alternative".

Reprenant une association plozétienne très active dans les années 90, le Folk Club, la nouvelle équipe a tout d'abord relancé le 21 juin dernier l'un des événements phares de son illustre aînée : la fête de la musique. En partenariat avec Kelbonne, le Comité Inter-Associations et la Mairie de Plouzévet, On Air Alternative a ainsi proposé au public un large plateau musical regroupant la scène locale et des jeunes talents.

Le 17 août 2013, toujours dans le cadre du Mondial'Folk, l'association organisera une nouvelle soirée On Air avec au programme Scarecrow, un groupe toulousain de blues/hip-hop (le résultat de ce mélange des genres



Photo ci-dessus : les bénévoles de l'association On Air Alternative

est très surprenant), les Brestois de Kalamar Superstar et leur rock garage psychédélique ainsi que Mr Bonz, un one-man band (homme-orchestre) qui vous replongera au cœur des années rock 'n' roll.

L'association, qui s'appuie sur plus

d'une vingtaine de bénévoles, poursuivra la mission qu'elle s'est fixée : proposer au public une alternative aux genres musicaux du paysage plozévetien avec des concerts de qualité et accessibles à tous. ■

www.onair-alternative.com

Promotion de projets culturels

Kelbonne, éditions d'aventure

Créée en 2012, l'association Kelbonne, éditions d'aventures a pour objectif de soutenir, motiver et promouvoir des projets culturels "autrement", dans l'échange et le partage.

Kelbonne c'est avant tout un état d'esprit. Sa création part d'un constat : dans nos vies, on oublie trop souvent l'importance de l'authenticité, de l'instinct et d'être à l'écoute de ses émotions.

Partant de ces valeurs, plusieurs projets ont émergé dont les "Kelbonne Sessions Acoustiques". Ainsi, l'association s'est fixé comme objectif de faire découvrir au plus large public les nombreux lieux du patrimoine finistérien ainsi que les artistes émergents : elle invite des musiciens de tous horizons à jouer dans des sites "insolites" qu'elle immortalise par le tournage de vidéos.



Convaincu que l'union fait la force, Kelbonne souhaite créer du lien sur le territoire et se rapprocher d'autres associations. Cette année, Kelbonne s'est alliée à On Air Alternative pour organiser la fête de la musique à Plouzévet...

Et ne souhaite pas s'arrêter là ! Alors, si vous avez des envies, des projets à nous soumettre, contactez-nous ! ■

Audrey & Anne-Laure
kelbonne-editionsdaventures.blogspot.com
facebook "Kelbonne"

Vice-champion de France par équipe de Hunter 2012

Axel LE QUÉRÉ

Licencié au Centre équestre du Goyen à Mahalon depuis 8 ans, Axel LE QUÉRÉ, de Kervinou, s'est qualifié à l'issue de plusieurs bons classements pour les championnats de France des clubs qui se déroulent chaque année au Parc Fédéral de Lamotte-Beuvron dans le Loir et Cher. C'était la 3ème participation pour Axel en concours de sauts d'obstacles et en Hunter par équipe, avec Marie CALLOC'H, Agathe BALANNEC et Marine BOURNY et leurs montures.

Avec Kel Choc, hongre de 14 ans, Axel a concouru en Club 1 (Barres à 1m) en sauts d'obstacles et avec Rivière de Kerbotin, jument de 7 ans, Axel s'est distingué avec ses co-équipières et tous les quatre sont médaillés d'argent par équipe de Hunter.

Le Hunter consiste à enchaîner

un parcours d'obstacles avec la plus grande harmonie possible. Les épreuves, tout comme en sauts d'obstacles, se déroulent sur un terrain clos jalonné d'obstacles. Les barres et les éléments qui les composent sont mobiles et tombent s'ils sont percutés. Dès lors, il s'agit pour le couple cavalier-cheval d'effectuer le parcours de la manière la plus élégante et la plus fine possible.

Le Hunter est différent du concours de saut d'obstacles. Ce n'est pas un classement du cheval et du cavalier par rapport à leur vitesse, mais un classement par rapport à leur style. Le cavalier doit être parfaitement en entente avec son cheval, et vice versa. Pour effectuer le classement, les juges notent les couples cavalier/cheval en points.

On peut considérer le Hunter comme



Photo ci-dessus : Axel LE QUÉRÉ, vice-champion de France par équipe

une compétition intermédiaire entre le dressage et le saut d'obstacles.

Quel bonheur de monter sur le podium des championnats de France et de représenter la Bretagne en Sologne ! Axel est très fier de ses deux parcours avec Kel Choc et Rivière de Kerbotin, il se destine maintenant aux concours en catégorie "Amateur", avec de nouveaux challenges à relever ! ■

Championne de Bretagne junior de javelot

Julie BRÉMAUD

Elève en Terminale scientifique au Lycée Laënnec de Pont L'Abbé et athlète au CA Bigouden depuis septembre 2012, Julie BRÉMAUD, de Lézavrec, est devenue "championne de Bretagne de lancer du javelot" catégorie junior, le 5 février 2013 à Vannes .

Devant les bonnes performances de Julie, en athlétisme, au lycée, une camarade de classe l'avait encouragée à s'inscrire en club.

Sportive accomplie, Julie a donc pris une licence au CAB en septembre dernier et s'est tout naturellement orientée vers les "lancers longs" (javelot, disque) car

elle avait découvert cette discipline au collège Henri Le Moal de Plozévet .

Julie s'est qualifiée pour le championnat de Bretagne et est montée sur la plus haute marche du podium avec un jet à 35,36 m au javelot et a obtenu une 5^{ème} place au disque avec un jet à 25,20m.

"C'est une performance remarquable pour une première année d'athlétisme en club", a souligné son entraîneur au CAB .

Qualifiée pour le championnat de France de "lancers longs" également à Vannes elle a obtenu une 7^{ème} place au lancer du disque et une 10^{ème} place au Javelot les 9 et 10 mars dernier. ■



Photo ci-dessus : Julie BRÉMAUD, championne de Bretagne junior

Jeunesse

Chèque sport

En 2009, pour inciter les adolescents d'une certaine tranche d'âge à poursuivre ou à reprendre une discipline sportive, le Conseil

Général avait mis en place le "chèque sport" d'une valeur de 15 euros. Favorable à cette mesure en direction de la jeunesse Plozévétienne, la municipalité avait décidé d'attribuer la même somme en complément du chèque sport régional pour l'année en cours.

En 2013 pour percevoir ce complément les bénéficiaires devront s'inscrire en mairie avant fin juillet. Pour la saison 2013-2014 le dispositif du Conseil Général est reconduit pour les adolescents nés en 1995, 1996, 1997 et 1998. Ils devront télécharger le chèque sport régional avant fin mai 2014. ■

Champion de Bretagne 2012 de wave-ski

Gaëtan BREHONNET

Gaëtan, champion de Bretagne senior 2012 s'entraîne au centre nautique Plouhinec-Cap-Sizun-Pointe du Raz depuis de nombreuses années. Sa discipline : le wave-ski.

Situé entre le kayak et le surf, ce sport se pratique sur une planche équipée d'un siège, de fûts staps (pour y mettre les pieds) et d'une sangle pour que le surfeur reste solidaire de sa planche. Si les manœuvres à effectuer sont les mêmes que pour le surf, le wave-ski est équipé d'une pagaie.



Photo ci-dessus : Gaëtan Brehonnet, champion de Bretagne 2012 de wave-ski

Il y a trois coupes de championnat de France chaque année, Gaëtan est arrivé en open, 16ème (sur 85) et en senior, 7ème (sur 28). ■

Association Spirale

Cours de Taïchi Chuan

L'association Spirale proposera à partir de la rentrée de septembre des cours de Taïchi Chuan, au Gymnase Henri le Moal, encadrés par Claire Barth, enseignante diplômée d'état (DEJEPS).

Savant mélange d'art martial, de gymnastique et de relaxation, le Taïchi Chuan repose sur la pratique de mouvements circulaires et fluides enchaînés harmonieusement dans la lenteur. Cette gestuelle particulière, où sont bannies force et précipitation, aide à mieux faire circuler son énergie, intégrer son schéma corporel, coordonner ses mouvements et améliorer son sens de l'équilibre.

C'est aussi un excellent exercice pour

la mémoire et la concentration. Cela permet de refaire le plein d'énergie, de se relaxer et de tonifier muscles, tendons et organes internes. Le Taïchi Chuan se pratique généralement à mains nues, mais il existe des formes avec éventail, épée, bâtons ou sabre.

L'apprentissage et la pratique de l'enchaînement lent (ou forme) est la base de tout travail ultérieur et convient à la majorité des pratiquants par ses relations avec la relaxation, la santé et la méditation. C'est un combat contre un adversaire imaginaire.

Les pratiques à deux sont très ludiques et enrichissantes. Elles permettent d'éprouver, de mieux comprendre et d'appliquer les mouvements



de la forme dans leur aspect énergétique et martial, mais également de développer des qualités d'écoute du partenaire.

Les cours auront lieu à partir du 16 septembre les lundis de 18h30 à 20h, et 2 cours d'essais seront offerts avant inscription. ■

<http://taichispirale.free.fr>

0/15, 15/ 15, 15/30, 15/40...

Le Tennis, vous aimez y jouer ?

Savez-vous que vous pouvez pratiquer ce sport gratuitement ? À Roland Garros ? Non :) à Plozévet, Rue du stade.

La commune vient de rénover ses deux courts de tennis, avec l'aide des services techniques et des entreprises ADRS Bro5 d'Inguiliet(56) et Sparfel de Ploudaniel (29).

Pour y jouer, rien de plus simple : il faut

d'abord venir retirer sa carte en Mairie, puis choisir un créneau horaire et enfin s'inscrire sur le planning.

Il est possible de pratiquer le tennis de 9h à 22h tous les jours. Avis aux amateurs. Jeu, set et match ! ■

Photo ci-contre : les deux courts de tennis de la commune viennent d'être rénovés



Plozévet en quête d'enquêtes Plozarch, la fin ?

Il y a 3 ans débutait Plozarch. Il faisait suite à un vœu formulé lors du colloque sur les enquêtes de Plozévet des années 1960, qui s'était tenu le 17 mai 2008. Il y avait été question de rassembler et de valoriser leurs archives.

Aussi, en fonction des opportunités financières, deux projets avaient vu le jour. Plozcorpus : mise en place d'un dispositif de collectage, d'inventaire, de description, de conservation et de mise à disposition des rapports et des archives des enquêtes de Plozévet. Plozarch : valorisation des enquêtes de Plozévet, actualisation de leurs données, réalisation de reportages, montages vidéo, organisation d'événements.

Le premier avait débuté grâce à un premier financement de la Maison des sciences de l'Homme de Bretagne puis du CNRS (voir : <http://plozcorpus.tge-adonis.fr>). Débuté seulement en effet, car les subventions accordées n'ont pas trouvé de suite. Exigeant des compétences professionnelles en plusieurs domaines (informatique, archivistique, documentation), son coût est d'autant plus élevé que les institutions universitaires ou de recherche ne possèdent pas le personnel statutaire ad hoc. Aussi, depuis 2010 les crédits échus, ce travail est au point mort, sans grand espoir d'achèvement (voir : <http://plozevet.hypotheses.org/8798> et suivantes).

Le second devait élargir au programme "Appropriation sociale des sciences (ASOSC)" du Conseil régional de Bretagne. Proposé en juillet 2009, accepté en février 2010, il rassemblait plusieurs partenaires : le Centre de recherches historiques de l'Ouest de l'Université de Rennes 2 (représenté par moi), la Commune de Plozévet (assurant la logistique) et le Conseil régional de Bretagne, dont la subvention a permis de financer le salaire des deux coordinatrices qui se sont succédées, Laure WELSCHEN puis Gaëlle GOASCOZ.

À son origine, il doit beaucoup à Laure WELSCHEN qui, rencontrée par Jean-



Photo ci-dessus : Pierre PLOUZENNEC, Gaëlle GOASCOZ, Laure WELSCHEN et Bernard PAILLARD

Claude STOURM, avait pris contact avec moi. Manifestant un intérêt certain pour Plozévet et ses enquêtes, ayant une formation en archivistique et en politique culturelle et patrimoniale, je lui avais alors proposé de tenter notre chance auprès du Conseil régional. Nous avons donc pensé et monté ensemble ce projet qui, accepté, a été honoré pendant les 3 ans durant lesquels courait la subvention régionale.

Ce retour à Plozévet fut une aventure unique en France dans le domaine des sciences sociales. Car, si on se rappelle que durant les années 1960-1980 plusieurs régions furent l'objet d'enquêtes similaires (le Châtillonnais, l'Aubrac, les Barronnies de Pyrénées, la Corse, etc.), aucune n'a été revisitée de la sorte. Certaines ont sans doute continué de revoir des chercheurs, mais d'une façon classique, c'est-à-dire extérieure. Ce que nous ne voulions absolument pas. Récusant la posture surplombante de l'expert du social, nous souhaitions engager avec les Plozévétiens un dialogue plus égalitaire. Il s'agissait donc de réaliser avec des personnes volontaires différents documents, de monter avec elles des expositions, de leur proposer diverses manifestations

tels les "Rendez-vous de Plozarch" ou les "Causeries de Plozévet". Que toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur soutien et leur collaboration soient chaleureusement remerciés, sans oublier la Mairie et le personnel municipal.

DES RÉALISATIONS

Durant ces 3 ans, nous avons cheminé étape après étape, événement après événement, réalisation après réalisation, élargissant notre réseau et mobilisant les énergies autour de projets précis. Parmi eux :

- le visioguide multimédia dans le bourg, "Plozévet entre traditions et modernité", réalisé en 2010-2011 et inauguré au printemps 2012 (voir à l'Office du tourisme) ;
- l'atelier scientifique "L'estran, ses couleurs, ses ressources" (2010-2011), avec Sylvie GAUTHIER, professeure SVT au collège Henri Le Moal ;
- les deux ateliers d'écriture, "Une fiction : trois familles plozévétiennes" (2011-2012) : "Monsieur Malaussène à Plozévet" (2012-2013), avec Catherine

Thomas, professeure de français au collège Henri Le Moal ;

■ les "Quêteurs de mémoire" de la classe bilingue de l'école Georges Le Bail, avec Arnaud CHANARD et le Foyer-Logements de La Trinité, avec Franck ROYANT ;

■ les 3 expositions mises en place à la Médiathèque : "La fabrique d'un film ethnographique" (2011), en relation avec le Centre de recherche bretonne et celtique de Brest ; "Plozévet à l'heure allemande" (2012) ; "D'un monde à l'autre, les mutations du monde rural durant les années 1960" (2013) ;

■ les montages vidéo, dont "La récolte du bein-you'd", "Les fumées de Prat Meur", "L'atelier scientifique découvre l'estran", "Le kouign des gras chez Bernard GONIDEC", "À la criée de Poulgoazec", "Ar skol a-vremañ ar skol gwehall", "Le four à pain de Keristenvet", et quelques petits montages.

RENDEZ-VOUS, CAUSERIES ET PROJECTIONS

Inaugurés en mars 2010 avec la présentation du projet Plozarch et celle du remarquable travail réalisé à partir des archives de la mission sur le folklore musical accomplie en 1939 par le Musée des arts et traditions populaires en Basse-Bretagne, les "Rendez-vous de Plozarch" ont régulièrement proposé aux Plozévétiens de retrouver le contexte des années 1960 et les enquêtes.

Ainsi, exemples parmi d'autres, André BURGUIÈRE, l'auteur de Bretons de Plozévet, a rappelé l'histoire de cette recherche, Emmanuel LAURENTIN, de France Culture, et Frédéric MARTIN, auteur d'un mémoire sur Les archives audiovisuelles de l'enquête pluridisciplinaire de Plozévet, nous ont fait voyagé sur la façon dont la radio et la télévision avaient rendu compte de ces enquêtes, André LESPAGNOL et Serge DUIGOU nous ont parlé des rapports des Bigoudens avec la mer. Il reviendra à Mona OZOUF et à André BURGUIÈRE de clore cette série en mai dernier, en abordant la question des "Rouges" et des "Blancs".



Ci-dessus : le blog de Plozarch sur Internet

De leur côté, les "Causeries de Plozévet", débutées en mai 2012 à la Médiathèque, ont proposé un cycle sur la musique populaire en Bretagne et une série de projections de films sur les sociétés locales confrontées à la modernisation des années 1960-1980 (Plogoff, Narita au Japon, Le Larzac, Fos-sur-Mer). Parmi ces projections, les films réalisés dans les années 1960 par Robert et Monique GESSAIN ont remporté le plus vif succès. Nous nous sommes même permis de projeter le film sur Le bourg en version originale 16 mm. Ambiance syxties garantie...

LE BLOG : [HTTP://PLOZEVET.HYPOTHESES.ORG](http://plozevet.hypotheses.org)

Chacun peut retrouver ces réalisations et manifestations sur le blog qui, ouvert le 10 janvier 2010, est aujourd'hui consulté par plus de 2 000 visiteurs par mois. Fidèle gardien de la mémoire de ces trois années, on peut y écouter nos différentes conférences comme y visionner plusieurs reportages vidéo.

EST-CE VRAIMENT LA FIN ?

Le programme ASOSC du Conseil régional étant suspendu et en l'absence d'une autre source de financement, Plozarch doit donc s'arrêter. La mission de Gaëlle GOASCOZ, que chacun a pu apprécier, n'a donc pu être renouvelée.

Souhaitons-lui de trouver très rapidement un nouveau contrat.

Est-ce pour autant la fin ? En fait, il serait envisageable de poursuivre, mais d'une façon plus légère. Il s'agirait cette fois, non plus de se rappeler les années 1960, mais de constituer un fonds d'archives numériques des années contemporaines. Sans doute, le bénévolat, auquel nous serions contraints, ne permettrait pas une approche systématique.

Mais, différents reportages photographiques, sonores et vidéo, à l'instar des enquêtes des années 1960, véritable conservatoire de la société plozévétienne de l'époque, constitueraient une mémoire de la Plozévet d'aujourd'hui, à usage des contemporains et des générations futures. Si une telle idée rencontrait l'intérêt des Plozévétiens, nous pourrions l'engager avec leur collaboration.

Par ailleurs, pourquoi ne pas envisager de pérenniser les "Causeries de Plozévet", selon une modalité à définir ? ■

Bernard PAILLARD
Directeur de recherche
émérite au CNRS

A Plozévet autrefois...

Les foires du Bourg

Dans les temps anciens, Plozévet était connu pour sa grande foire de la Trinité qui avait lieu en mai-juin, au moment du pardon.

LE BOURG AVAIT AUSSI SA FOIRE

Dans le cadre de l'enquête pluridisciplinaire des années 1960, Yves Lequin a rapporté, qu'en l'an VI, on y avait exposé : 200 chevaux, 150 bêtes à cornes et 100 cochons.

Le conseil municipal de novembre 1853 nous apprend que, dans les temps passés, la foire du bourg se tenait chaque 4 avril, le même jour que les foires de Douarnenez et Pont l'Abbé.

Afin d'éviter la concurrence, les conseillers proposaient de la déplacer au dernier lundi d'avril.

Il faudra attendre l'année 1912 et l'arrivée du "Train carottes" pour que cette foire soit à nouveau évoquée. Une demande fut déposée auprès du conseil général pour établir une foire le premier lundi de chaque mois.



Ci-dessus : "Un jour dans le train carottes", par Bruno Pilorget

L'inauguration de la première foire mensuelle eut lieu le lundi 4 novembre 1912.

Le journal "Le Finistère" raconte :

"Favorisée par un temps superbe, notre première foire mensuelle récemment créée s'est tenue lundi dernier au bourg ; elle a parfaitement réussi, dépassant peut être les prévisions du comité d'inauguration.

Dès 9 heures, les cultivateurs amenaient leurs bêtes et les rangeaient aux emplacements désignés par des écriteaux. Les marchands, les visiteurs arrivaient de tous côtés et les trains venant de Pont-l'Abbé et de



Photo ci-dessus : La foire au début des années 20

Pont Croix étaient bondés de voyageurs.

Jusqu'à 2 heures, le bétail continua d'affluer sur les différents marchés ; on comptait environ 65 chevaux, 38 taureaux, 360 vaches et génisses, 62 veaux, 14 moutons, 280 porcs.

A ce moment, la foire battait son plein. Les routes remplies d'une foule compacte et de bestiaux, présentaient un coup d'oeil des plus pittoresques. Parmi la masse des paysans au costume sombre et des marchands en blouse, la petite coiffe blanche des femmes du pays bigouden, ornée de paillettes brillantes et de rubans multicolores, jetait une note claire et gaie.

Au milieu de l'animation et du bruit, les transactions se concluaient nombreuses, à la grande satisfaction des acheteurs et des vendeurs.

Voici quelques chiffres pris au hasard : Un cheval de 4 ans fut vendu 920fr ; un autre de 2 ans, 250fr. ; une vache 315fr. ; des génisse 200fr. l'une ; des porcs 250 fr.

A midi, un banquet réunissait à l'Hôtel Laurent les nombreux invités du comité d'inauguration de la foire. [...]

Mme Laurent, nouvellement arrivée à Plozévet, affirma la supériorité de son talent culinaire par la préparation d'un excellent et copieux déjeuner auquel les convives firent le plus grand honneur.

Inutile d'ajouter que l'entrain le plus cordial ne cessa de régner pendant le repas qui se termina vers trois heures.

Un peu plus tard eut lieu la course régionale des chevaux sur la route de Pont L'Abbé devant une foule considérable, massée de chaque côté le long du chemin et sur les talus.[...]

Nous enregistrons donc avec plaisir le succès complet de notre première foire et nous en remercions vivement le comité d'organisation, aux efforts intelligents desquels nous le devons pour une large part.

Plozévet est d'ailleurs un centre agricole très important, avec une population de

Photo ci-dessus : la foire au début des années 20



4700 habitants et une superficie de 2726 hectares.

L'élevage du porc surtout s'y fait sur une très grande échelle, puis la voie ferrée qui vient d'être livrée à la circulation rend les transports rapides et faciles.

Nous avons la ferme conviction que nos foires futures seront encore meilleures parce que, peu à peu, elles seront plus connues et plus fréquentées et qu'elles acquerront avec le temps la réputation des bonnes foires de la région."

La "foire du bourg" ne prit jamais l'importance de la foire de Pont Croix, dès 1914 la guerre stoppa son élan.

Dans un premier temps cependant, en septembre 1915, comme l'écrivait "le Finistère", les industries de guerre dynamisèrent le marché de la soude et l'activité des goémoniers, créant les foires de la soude au bourg :

"Le marché de la soude, le grand marché de la soude provenant de l'incinération des goémons, se tient au bourg de Plozévet qui a présenté les 9, 10 et 11 septembre une animation extraordinaire.

Des industriels de Loctudy, Penmarch, Audierne et Pont croix se disputaient ce produit précieux qui servira à fabriquer du brome et de l'iode pour les besoins des industries de guerre.

Le prix des 50 kilos a varié, suivant la qualité et après analyse, entre 10 et 15 fr., c'est à dire une ou deux fois plus que dans le passé.

Heureuse chose que la concurrence !
La foire de la soude continuera les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, au bourg de Plozévet."

Par la suite, la presse n'évoquera plus cette foire, pas plus que la foire aux gages qui se tenait au bourg à la fin du mois de décembre, le jour de la St Etienne.

Il y avait ce jour là beaucoup d'affluence au bourg et de nombreux consommateurs dans les débits où les disputes étaient fréquentes !

On y déplora même un coup de parapluie fatal, le 26 décembre 1911...



Photo ci-dessus : la foire vue du ciel

Photo : Tous droits réservés

En 1920 un nouveau tarif des droits d'étalage fut publié. En voici un extrait :

Article premier - Chaque échoppe portative est censée occuper 3 m ² et paiera, ci.....	0F,60
Art.2 - Tout établissement de carroussel et de spectacle de curiosité paiera par m ² et par jour, ci.....	0F,20
Art.3 - Chaque étalage de viande de boucherie et de charcuterie avec table est censé occuper 5 m ² et paiera, ci.....	1F,00
Art.4 - Chaque pot de beurre ou de saindoux, chaque pot de graisse est censé occuper un demi m ² et paiera, ci.....	0F,10
Art.5 - Chaque étalage de mercerie ou autre, quincaillerie sur échoppe est censé occuper cinq m ² et paiera, ci.....	1F,00
Art.6 - Chaque étalage sur échoppe de cordonnerie, de chapellerie, de friperie ou autres espèces de marchandise.....	1F,00
Art.7 - Chaque étalage sur banc, table, panier ou à terre de friperies, chapellerie ou ouvrage de fer, de cordes, de charonnage ou ouvrages de bois, de cordonnerie ou ouvrages de cuir de faïences ou de sabots est censé occuper cinq m ² et paiera, ci.....	1F,00
Art.8 - Chaque étalage de lin, chanvre, toile, laine, fils et autres marchandises du même genre est censé occuper cinq m ² et paiera, ci.....	1F,00
Art.9 - Chaque sac de blé, de farine, de pomme de terre, de châtaigne, de balle et de chou, exposé en vente, est censé occuper un demi m ² et paiera, ci.....	0F,10
Art.10 - Chaque étalage de vieilles hardes, soit sur planches, soit à terre est censé occuper un m ² et paiera, ci.....	0F,20
Art.11 - Chaque étalage de famis, cribles paniers et poteries est censé occuper un m ² et paiera, ci.....	0F,20
Art.12 - Chaque débit de boisson établi dans les lieux publics avec tente est censé occuper dix m ² et paiera, ci.....	4F,00
Art.13 - Chaque débit de boisson avec table ou voiture et sans tente est censé occuper cinq m ² et paiera, ci.....	2F,00
Art.18 - Chaque étalage fait par des rémouleurs avec voiture est censé occuper cinq m ² et paiera, ci.....	2F,00
Art.19 - Seront encore soumis au droit d'étalage les chevaux, vaches et porcs exposés en vente les jours de foire et marchés, chaque vache, génisse, boeuf et chaque porc conduit en laisse est censé occuper un m ² /4 et paiera, ci.....	0F,25
Art.29 - Chaque voiture ou charrette stationnant au moins une demi heure sur les voies publiques situées dans l'agglomération du bourg est censé occuper un m ² et paiera, ci.....	0F,20
- Chaque camion automobile ou fourgon stationnant au moins une demi-heure sur la voie publique est censé occuper deux m ² et demi, et paiera, ci.....	0F,50

Vers 1950, quelques boutiques se plaçaient le long des rues et l'on pouvait encore voir quelques animaux au centre du bourg, mais ils se vendaient mal.

Dix ans plus tard, la foire avait pratiquement disparu, laissant la place à un petit marché qui se tenait place de la gare. On y vendait encore quelques poussins.

Pendant quelques années encore, devant la cantine, le bazar du "tout pour 100F (anciens)" vit venir ses fidèles clients pour un dessous de plat, une louche ou quelques verres "de tous les jours".

En 2013, chaque premier lundi du mois, il ne vient plus qu'une

boutique de prêt à porter, sur le parking de la place du 8 mai. ■

Photo ci-dessus : La foire au début des années 20

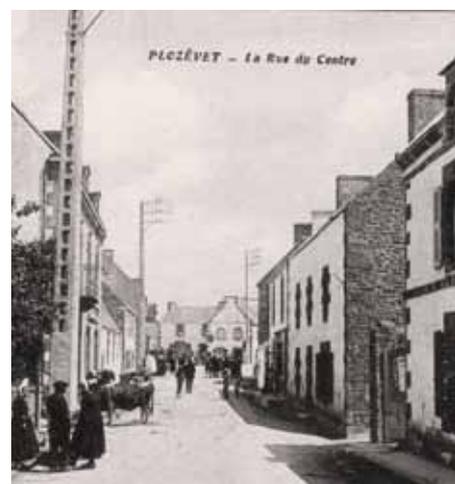


Photo : Tous droits réservés

Rendez-vous culturels

Les brèves de la médiathèque

C'est encore une année très riche en animations que nous propose cette année la médiathèque municipale de Plozévet. Fidèle à ses partenaires habituels et toujours animée par cette démarche culturelle, elle privilégie les actions dans la durée, la cohérence sur des thématiques bien particulières, plutôt que des événements ponctuels et événementiels.

La médiathèque, telle un bateau livre, vogue maintenant à son rythme de croisière ; les abonnés eux, sont toujours plus nombreux à s'embarquer dans l'aventure, surfant sur les nouvelles vagues littéraires et cinématographiques avec toujours autant de ferveur.

EX'PLOZ'ITIONS, 'PLOZ'JECTIONS, CAUSERIES : CE QUI A ÉTÉ FAIT...

En janvier-février, a eu lieu l'exposition "Plogoff - Des pierres contre des fusils", en adéquation bien sûr avec la thématique des projections proposées par Plozarch cette année : tout d'abord en mars "Kashima Paradise", puis "Tous au Larzac" en avril et enfin "Le complexe de Fos" clôturant ce cycle en mai.

En février Emmanuel LAURENTIN est venu nous parler du "Monde des paysans", et la médiathèque a assuré la continuité de cette causerie en recevant fin avril et jusqu'au 25 mai l'exposition éponyme.

De la mi-février à la mi-mars, le club photo de Dihun, fidèle à la médiathèque, nous a fait partager son travail sur "Ombres et Reflets", magnifiques photographies qui méritaient d'être mises en lumière...

Puis la Mairie de Plozévet a fouillé dans son grenier, et vidé ses cartons, pour nous proposer, jusqu'à fin avril, une exposition pour les 80 ans de l'école Georges Le Bail. A l'occasion de la journée portes ouvertes qui fêtait ce prestigieux anniversaire, la médiathèque n'a pas désempilé de la journée, l'exposition a attiré de très nombreux visiteurs, qui ont fait d'une



Photo ci-dessus : le public répond toujours présent lors des causeries

pierre deux coups en venant écouter le conteur Pierre GOULETQUER.

Simultanément, une autre exposition, mais non des moindres, venait concurrencer celle de l'école... celle des œuvres, inspirées des livres de Claude PONTI, réalisées par les enfants des écoles de Plozévet et Peumerit dans le cadre d'un concours, proposé par l'École des Loisirs et la librairie Ravy, en partenariat avec les médiathèques de Plozévet, des Ursulines à Quimper ainsi que celle de Fouesnant.

35 classes du Finistère ont participé à ce concours et l'école Georges Le Bail a gagné pas moins de 3 prix à elle toute seule, pour les réalisations du CE1, de la maternelle bilingue, et du groupe grande section, moyenne section et CP. La classe de grande section s'est même retrouvée sous le feu des projecteurs, filmée par France 3 Iroise ! Les CE1 ont eu le privilège de rencontrer l'auteur Claude PONTI, un grand moment d'échange et d'émotion.

Autre rendez-vous devenu incontournable, l'exposition annuelle du collectif Art 'Hand' Co, représenté par Philippe OLLIVIER, et qui met en valeur les talents artistiques des personnes "différentes". Cette année le thème était "Mélange et Partage", thématique allant

dans le sens du message que le collectif véhicule, et qui vise à porter un autre regard sur ces personnes issues pour la plupart des ateliers protégés des environs.

Le 15 juin, Albert LE FLOCH (originaire de Plozévet) et Guy ROPARS, deux physiciens bretons, sont venus nous parler de leur travaux sur les Vikings, leur pierre de soleil et de la découverte de l'Amérique en l'an 1000 ! De quoi perdre le nord !

ET À VENIR...

Du 16 juillet au 24 août, les Boulinierien s'exposent pour fêter leurs 20 ans, retraçant ainsi leur parcours depuis la création du groupe et les grands moments qui ont jalonné leur carrière. On leur souhaite bon vent et autant de succès pour les 20 prochaines années ! Du 22 octobre au samedi 16 novembre, avec Dihun "Les femmes de marins" seront mises à l'honneur sur les murs de la médiathèque.

TOUT LE MONDE EN PARLE... LES CAUSERIES...

Dans le cadre des mardis de Ploz, Gilles GOYAT viendra nous "causer" le 16 juillet, à 17h30 du parler breton de Plozévet, avec ses spécificités.

Puis il nous "causera" musique le 6 août, à 17h30 et retracera l'évolution de la musique de Bagad, de ses origines à nos jours, dans toute sa diversité et sa technicité. Ca va bombarder !

DOC, DOC, DOC...

Devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable, la médiathèque, forte du succès rencontré l'année dernière (avec la diffusion de 3 films) vous proposera, toujours en partenariat avec Daoulagad Breizh, en novembre, son mois du Doc, dont la programmation n'est pas encore connue à ce jour.

EN EXCLUSIVITÉ !

La médiathèque municipale est devenue, grâce à une convention signée avec la Mairie, l'un des 80 points de Bretagne pour la consultation du fonds Dastum et aussi le seul point public de l'ouest Cornouaille. Depuis 40 ans, cette association collecte, sauvegarde et diffuse le patrimoine oral et musical de Bretagne. L'objectif étant de rendre ce patrimoine accessible à un public le plus large possible, ici les abonnés de la médiathèque. Ils auront accès à 95% des documents !

UN CONCOURS PRESQUE PARFAIT

Tous les ans, la médiathèque organise un concours durant l'été, ouvert aux enfants et ados de 6 à 14 ans. La thématique principale reste toujours la même, "les grands-parents", et se décline ensuite de différentes façons. Les meilleures productions sont



Photo ci-dessus : 3 classes de l'école Georges Le Bail ont remporté des prix avec leurs œuvres inspirées des albums de Claude PONTI

récompensées par tranche d'âge et ont ensuite l'honneur d'apparaître sur les menus édités à l'occasion du repas des anciens en septembre...

Ne tournons pas autour du pot ! Cette année le concours aura lieu du 9 juillet au 17 août, et pour se mettre au goût du jour, les participants devront nous faire partager une recette... et l'illustrer, bien sûr ! Alors, laissez libre cours à votre imagination ! Prenez un grand chaudron magique, inventez nous des potions, des soupes, des gâteaux à base de pattes de grenouilles et d'un soupçon d'amour ou bien tout simplement la meilleure recette de pépé ou mémé... Mettez nous l'eau à la bouche, réveillez nos papy(ille)s ! Soyez au top(chef) ! Vos préparations seront à déguster...

euh, non, à déposer à la médiathèque avant la date limite de consommation, le 17 août !

PORTE OUVERTE À TOUS LES GENS...

Toujours soucieux de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre, la mairie a fait installer une porte coulissante automatique à l'entrée de la médiathèque, facilitant ainsi l'entrée aux personnes à mobilité réduite.

CD...PLORABLE

Le mois dernier, en faisant l'inventaire, nous avons eu la mauvaise surprise de constater que 80 CD audio avaient été volés. Le préjudice est estimé à près de 1500 euros. C'est vraiment terrible de constater à quel point certains peuvent manquer de scrupules... ■

Claudie GUÉNOLÉ
Conseillère municipale
déléguée à la médiathèque



Photo ci-contre : le conteur Pierre GOULETQUER a clôturé la journée portes ouvertes organisée à l'occasion des 80 ans de l'école Georges Le Bail devant un public émerveillé

Les causeries de Gilles GOYAT

LE PARLER BRETON DE PLOZÉVET

Les bretonnants de Plozévet – tous les Plozévétiens l'étaient jusqu'au milieu du XXe siècle – n'ont jamais éprouvé de difficultés à communiquer dans leur langue avec leurs voisins du sud-ouest de la Cornouaille.

Pourtant, un auditeur attentif connaissant le breton peut encore remarquer des spécificités dans leur manière de s'exprimer. Celles-ci concernent certains traits de leur prononciation, des aspects de la grammaire qu'ils utilisent, comme l'absence de tutoiement ou leur façon de construire certaines phrases négatives, ainsi que certains mots qu'ils emploient couramment, comme **kano**, sable, ou **kendae**, fin de matinée.

Pour tenter de comprendre ces particularités, il vaut la peine d'essayer de remonter à l'installation sur notre territoire des **Demetae**, nos lointains ancêtres venus du sud-ouest de l'actuel pays de Galles. Les déplacements de population et les courants économiques peuvent en effet expliquer des

évolutions de langue.

Situé dans une péninsule, entre le Cap Sizun et le pays bigouden-sud, Plozévet est resté à l'écart des grandes voies de communication, ce qui peut expliquer la conservation de formes jadis connues partout. Mais son parler présente aussi des évolutions, souvent diffusées par Quimper, et cela aussi est caractéristique des aires périphériques.

AR BREZONEG PRECHET E PLOZEVED

Brezonegerien Plozeved – an oll dud er barrez a oa brezonegerien beteg kreiz an XXved kantved – n'o-deus morse bet poan o tivizoud en o yez gand o amezeien euz mervent Bro-Gerne. Koulskoude, unan bennag a oar brezoneg hag a selaou gand evez, a hell remerka traou kuriuz en o doare da brecha : an east a vez lavaret ganto ha n'eo ket an east ; morse ne lavarar te, atao fi ; klevet a reer aliez frazennou evel : "n'int ket arruet c'hoaz' 'neo ?" ; komzou a vez implijet ha na glever ket e peb lec'h, evel kendae pe kano.

Perag ema an traou e-giz-se ? Talvoud



Photo ci-dessus : Gilles GOYAT

a ra ar boan klask mond war hor c'hiz en amzer, ken pell hag ar mare eo deuet an Demetae, hon tadou-koz euz mervent Bro-Gembre, da veva er vro-mañ. Diblasadegou ar poblou ha kas-digas ar marc'hadouzeziou a hell lakaad al langachou da jañch.

En ul ledenez, etre Penmarc'h ha Beg ar Raz, ema Plozeved ; ha chomet eo pell doc'h an heñchou braz, ar pezh a hell disklêria ez eus bet dalc'het amañ stummou hag a oa bet anavezet e peb lec'h gwechall-goz. Med nevezentiou a gaver ive, deuet dreist-oll dre Gemper, ha se ive zo merk an tachennou tro-war-dro.

L'ÉVOLUTION DE LA MUSIQUE DES BAGADOU

Entre les deux guerres mondiales, le nombre de sonneurs de biniou et de bombarde décroissait rapidement, au point que Georges Le Bail (1857 – 1937) constata avec regret dans **Le Citoyen** du 27 juillet 1933 : "Le biniou s'est tu et la bombarde agonise." Pourtant, c'est à cette époque qu'apparut chez les Bretons de Paris le premier embryon de **bagad** au sein de **Kenvreuriez ar Viniouerien** (la Confrérie des Sonneurs de Biniou) qui innovait en adoptant le "grand biniou" - à l'époque une imitation de la cornemuse écossaise - pour accompagner bombardes et tambours.

Après la guerre, le nombre de **bagadou** connut une croissance spectaculaire, et leurs membres optèrent pour l'authentique cornemuse écossaise, qui permettait cependant de conserver le principe de l'échange avec la bombarde, l'une des caractéristiques de la tradition

bretonne. Les concours organisés par **Bodadeg ar Sonerien** (l'Assemblée des Sonneurs) ont contribué à faire acquérir aux groupes un niveau technique et musical satisfaisant. Les richesses musicales des terroirs bretons ont alors pu être mises en valeur, mais une place a toujours été réservée aux créations. Plus tard, on a assisté à une ouverture à d'autres musiques populaires du monde, notamment écossaise et irlandaise, ainsi qu'à une diversification des instruments utilisés, y compris les percussions. En cette deuxième décennie du XXIe siècle, le biniou et la bombarde semblent encore avoir de belles années devant eux.

MUZIK AR BAGADOU O VOND WAR-RAOG

Etre an daou vrezel-bed e oa niver ar sonerien biniou ha bombard o tigrski buan, ken e skrivas an aotrou Bail (1857-1937), keuz gantañ, war Le Citoyen (27 a viz gouere 1933) : "Tavet eo ar biniou hag ema ar vombard war

he zalarou." Koulskoude, er mare-se ive e voe ganet, e-touez Bretoned Pariz, ar c'henta bagad-sonerien, e Kenvreuriez ar Viniouerien : degemeret e voe ganto ar biniou braz – ha ne oa ket c'hoaz dres ar biniou braz a Vro-Skos – evid soni da heul ar vombard hag an taboulin.

War-lerc'h ar brezel e yeas buan-spontuz war greski niver ar bagadou-sonerien, ha dibab a rejont ar gwir biniou braz a Vro-Skos, med lakaet e voe hemañ da respont d'ar vombard, ur merk a-bouez euz muzik hor bro. Gras d'ar c'honkourioù bet savet gand Bodadeg ar Sonerien eo kresket live ar bagadou uhel a-walc'h e-keñver teknik ha muzik. Pa z eo puilh ar muzik e-giz ar vro o-deus kavet danvez a-leiz, med sevel toniou nevez zo bet graet ive. Diwezatoc'h o-deus ar sonerien digoret o doriou da vuzikou pobl euz ar bed oll, re Skos hag Iwerzson da genta evel just, ha degemeret benvegou muzik liessort, benvegou skoi en o zouez. E penn kenta ar XXIa kantved e hellomp soñjal ez eus c'hoaz bloaveziou kaer da zond evid ar sonerien. ■



MUSIQUE ET DANSE

"J'habite...certains de mes mots" - Compagnie Koroll (40 min)
 Pièce chorégraphique à partir de "Calendrier Lagunaire" d'Aimé Césaire

Intermède musical Issouf Ouattara (10 min)

"Yonnu Adouna, Sur le chemin de la vie" - Compagnie Koroll (35 min)
 Le danseur-chorégraphe Ciré Béye livre son solo Yonnu Adouna

Organisé par Dihun en partenariat avec Tamm Kreiz
SAMEDI 12 OCTOBRE À 20H30



UNE FIN EN SOI

Cirque illusion - Cie La Plaine de Joie / Tanguy Simmonneaux

50 minutes de rêverie, d'histoires de temps qui se déroule, d'imaginaire, de rencontres nourrissant la création ; on se retrouve dans les méandres de la création, dérouler les bandes, reprendre le fil des choses, faire des choix, avancer, s'arrêter et suspendre l'histoire, prendre le temps, jouer avec la matière.

Organisé par Dihun et la Fadoc dans le cadre du festival SPOK
DIMANCHE 27 OCTOBRE À 17H00



FEMMES DE MARINS, FEMMES DE CHAGRINS

Vidéo - Chant - Danse - Expo

Retour sur l'émotion et le souvenir avec «Femme de marin, femme de chagrin». Un grand moment d'humanité avec la mise en scène et en musique des textes écrits par les participants aux ateliers d'art-thérapie, animés par Catherine MORICE. Les photos de Georges BERTRE ravivent les souvenirs. Anecdotes, souvenirs tendres ou douloureux...

Organisé par Dihun
DIMANCHE 10 NOVEMBRE À 17H00



FLAMENCO PA MI GRANÁ

Cie Flamenco Vivo Luis de la Carrasca

Dans ce nouveau spectacle, Luis de la Carrasca rend hommage aux plus grandes figures de Grenade, sa terre natale. Accompagné d'artistes de talent, il explore de nouvelles sonorités tout en gardant la trace de ses racines. Création au Festival d'Avignon en juillet 2012.

Organisé par Dihun
DIMANCHE 24 NOVEMBRE À 17H00



L'APRES-MIDI D'UN FOEHN

Conte Chorégraphique à partir de 5 ans - Cie Non Nova

Combien de temps vit un sac plastique ? Entre la mélasse du pétrole et son utilisation, combien de temps ? Rien, comparé au temps où il va errer sur la planète au gré des vents et des tourbillons. Libérer ses mains, se tenir debout ou à l'envers, être l'objet de tous les mouvements. Juste un bruit et la caresse de l'air.

Organisé par Dihun dans le cadre du Festival Théâtre à Tout Âge
DIMANCHE 15 DÉCEMBRE À 17H00



état civil

LES NAISSANCES

DINGIVAL Tyron 65 Chemin de la Corniche	18/12/2012
LE QUÉRÉ Gaspard Kéristenvet	13/05/2013
MORVAN Kelyne 69 Rue de Quimper	16/05/2013
STRULLU Axel 28 Rue des Aubépines	17/05/2013
CARIOU Manon 17 Chemin de la Corniche	29/05/2013
BERTHOLOM GUÉGUEN Pia Ménez Queldrec	06/06/2013
DONNART Melvyn 21 Rue de l'Usine	10/06/2013

LES MARIAGES

OBRY Yves Et GÉNÉRAUD Isabelle	22/12/2012
GARCIA GALVAN Armando Et BOSSER Anaïs	27/04/2013
QUENOVAULT Pascal Et LE CORRE Stéphanie	01/06/2013

LES DÉCÈS

LE GOFF Jean Mespirt	30/11/2012 80 ans
GOURRET Marie-Jeanne veuve MAO 3 Rue de la Gare	06/12/2012 99 ans
HASCOËT Marie veuve JADE 11, Avenue Georges Le Bail	07/12/2012 88 ans
KERBORIOU Simone veuve GUÉGUEN Résidence de la Trinité	10/12/2012 100 ans
BOQUET Denise veuve DONNART Résidence de la Trinité	18/12/2012 84 ans
HÉNAFF Jacques Résidence de la Trinité	20/12/2012 75 ans

LE DRÉAU Valentine veuve BOURDON 11 Cité Stang Vihan	26/12/2012 91 ans
TOUDIC Yvonne veuve MANCEL Résidence de la Trinité	06/01/2013 101 ans
KERVELLANT Valentine veuve LE GOFF Résidence de la Trinité	16/01/2013 100 ans
COURT Roger Stang ar C'hoat	19/01/2013 80 ans
ARHAN Marie épouse COQUET Rue des Albatros	06/02/2013 80 ans
KERAVEC Henri Kerguélen	25/02/2013 77 ans
LE BERRE Marie veuve BUREL Résidence de la Trinité	27/02/2013 98 ans
PEUZIAT Jean Kerhat	09/03/2013 91 ans
LE MEUR Emilie veuve ANDRE 23 Rue de la Chapelle	13/03/2013 91 ans
KERNOA Yves Pennengoat Izella	26/03/2013 79 ans
KÉROURÉDAN Alice veuve STÉPHAN 27 Rue de Quimper	22/04/2013 92 ans
LE GOUILL Aline veuve BUREL 20 Chemin de Penviny	22/04/2013 87 ans
PAILLAUD Jean-Jacques 1 Lesneut	05/05/2013 56 ans
QUÉRÉ Alain 6 Rue d'Audierne	16/05/2013 50 ans
BERNARD Yves Lieudit Kerrien	23/05/2013 92 ans
ROUZEAU Ginette veuve FOURGEAU 14 Rue de l'usine	06/06/2013 86 ans

Liste arrêtée au 15/06/2013

GAL AR SONDRIED - *Auprès des Sonneurs*

Mairie de Plozévet - 14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet

Tél. : 02 98 91 30 10 - Fax : 02 98 91 40 29 - email : commune@plozevet.fr - web : www.plozevet.fr

Directeur de la publication : Pierre Plouzennec, Maire - Responsable de la rédaction : Philippe Sandrin, conseiller municipal délégué

Ont participé à la rédaction : le bureau municipal, la commission communication, les services administratifs, les Plozévétiens

Crédit photos : Marie-Christine CAMENEN, Raymond CHIMIER, Alan GALÈS, Benjamin LALOUETTE, Pierre PLOUZENNEC,

Laurence PRIME, Philippe SANDRIN, les associations

Imprimeur : Cloître Imprimeurs - Saint Thonan



PEFC™

10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org